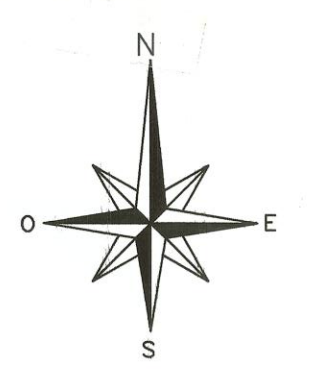




DOCUMENT GRAPHIQUE

SANS ECHELLE			PIECE N°5.5
PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
Elaboration	23/05/84	14/11/86	22/12/88
Révision	12/01/00	22/05/03	26/02/04
Modification et révision simplifiée	28/06/05		11/09/06
Révision simplifiée	08/12/08		12/10/09
Révision	24/01/11	02/09/13	17/03/14
CREA - 22 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle			

LEGENDE

- U

Nom de zone
- Limite de zone ou de secteur
- Emplacement réservé
- Espaces boisés classés à protéger ou à créer
(cf article13 du règlement du PLU et article L 130.1
du code de l'urbanisme)
- Espaces paysagers à conserver sauf conditions
(cf article13 du règlement) (repérés au titre de l'article L
123.1.7 du code de l'urbanisme)
- Mare à protéger (repérée au titre de l'article L.123.1-7°
du Code de l'Urbanisme. Voir liste dans les annexes du
règlement - Soumis au permis de démolir),
- Elément bâti intéressant à protéger (repéré au titre de
l'article L.123.1-7° du Code de l'Urbanisme. Voir liste
dans les annexes du règlement - Soumis au permis de
démolir),
- Autres indications

Mise à jour du fond de plan - Indication symbolique de
construction nouvelle

Chemin piétonnier existant à conserver

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Destination	Bénéficiaire
1	cheminement piéton	Commune
2	Parking face à l'église	Commune
3	voirie et chemin piéton	Commune
4	Aménagement paysager	Commune